

# Apprendre à mieux gérer la forêt et vendre le bois en période de crise

**Une réunion d'information sur la gestion de la forêt en période de crise sanitaire a eu lieu à la Maison des services de Sancey. Il s'agissait d'une première réunion collective sur la stratégie de commercialisation des bois.**

**5**0 élus de 30 communes du Doubs Central étaient à la Maison des services de Sancey. Il s'agissait d'une première réunion d'information collective sur la stratégie de commercialisation des bois. C'est un programme d'accompagnement pour échanger autour de sujets pratiques et par groupes de travail individualisés.

## Une importante source de revenus pour les communes

Charles Piquard, vice-président du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR), a souligné l'importance pour les élus de gérer avec rigueur et efficacité la commercialisation des bois, source de revenus pour les communes.

La soirée était animée par des représentants des communes forestières du Doubs (Mickaël Poissonnet et Juliette Oury) et des techniciens de l'Office national des forêts (ONF) : Jean-François Raux et Elise Willemsier.



À gauche, les deux techniciens de l'ONF et les deux représentants des communes forestières du Doubs. Photo ER

L'ONF a présenté un état détaillé des différents modes de vente des bois communaux et engagé une réflexion interactive avec les participants sur une stratégie de commercialisation autour de cas pratiques réalisés à partir d'exemples d'états d'assiette (coupes préconisées par l'ONF à prévoir pour l'année).

## Différentes façons de vendre le bois

Diverses modes de vente ont été présentés, par scission ou dans le cadre commercial, procédure de vente avec organisation réglementaire et judiciaire.

Les ventes de bois peuvent se faire en bloc et sur pied, sur pied à la mesure (le volume au moment de la vente est prévisionnel), vente en bloc et façonné, vente de bois façonné à la mesure (pré-vente de bois résineux), vente de bois façonné à la mesure (contrats d'approvisionnement), vente de bois par accord cadre chablis (pour les produits accidentels résineux).

Lois de cette réunion, un maire a demandé à l'ONF de fournir le détail des frais d'exploitation concernant les travaux effectués. Un autre élu s'est plaint sur la lenteur des versements de fonds par les services de l'ONF.